Ecotaxe : L'entreprise chargée de la collecte met ses salariés au chômage partiel

11/12/2013 à 20h43

La suspension de l'écotaxe due à la mobilisation des "Bonnets rouges" fait aussi des dégâts au niveau social. A Metz (Moselle), la société Ecomouv', chargée de collecter l'écotaxe, a déjà remercié dernièrement tous ses salariés en CDD. Cette fois, ce sont les employés en CDI qui sont mis au chômage partiel.

Ecomouv', contrôlé par le groupe italien Autostrade en association avec Thales, la SNCF, SFR et Steria, doit toucher 250 millions d'euros par an, soit environ 20% des recettes attendues de l'écotaxe. Pour le maire de Metz, rencontré par France 2, il s'agit d'une *"promesse de l'Etat"* qui *"doit être tenue"*.